

# CANDIDATURE EN 1RE ANNÉE DE LICENCE POUR LES BACHELIERS ANTÉRIEURS À 2019 JAMAIS INSCRITS À L'UNIVERSITÉ

## Vous êtes :

---

**Bachelier antérieur à 2019 jamais inscrit à l'université ni IUT**

## Vous devez :

---

### **Vous connecter sur la plateforme Parcoursup**

Ce portail national et unique permet aux lycéens de s'inscrire dans la plupart des formations de l'enseignement supérieur.

Les informations et le calendrier concernant cette procédure sont disponibles dans le **guide d'information du candidat**.

## N'OUBLIEZ PAS

La plateforme Parcoursup vous permet d'obtenir une autorisation pour vous inscrire. Quand vous avez ce feu vert, il vous reste encore à faire votre [inscription administrative](#) (pour récupérer votre carte d'étudiant) puis votre [inscription pédagogique](#) (pour choisir vos cours et connaître vos horaires).